



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction

Question écrite n° 50092

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'application des normes en matière de logement. L'inflation de ces normes, sismiques, thermiques, acoustiques, d'accessibilité, incendie, a contribué à une augmentation de 15 % à 20 % du coût de la construction en quinze ans. L'ensemble des professionnels du secteur (promoteurs, artisans, architectes, bailleurs sociaux...) estime nécessaire d'aboutir à une simplification des 3 700 normes régissant le secteur du bâtiment qui sont parfois contradictoires entre elles. Sans remettre en cause le souci d'amélioration de la qualité des logements, il lui demande dans quel délai est prévu l'inventaire de ces normes en vue d'une baisse du coût de la construction.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50092

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1492

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)